



L'Echo des Copons

Publication officielle de votre commune/206

Givrins, novembre 2016

**La Municipalité invite la population
à l'illumination du sapin de Noël de Givrins**



le dimanche 4 décembre dès 16h30.

Rendez-vous avec le Père Noël à 16h30 au Stand de tir

(à l'intersection de la route du Stand et du chemin des Epinettes).

Amenez vos lanternes pour animer le cortège qui conduira petits et grands, en compagnie du Père Noël, au centre du village, autour de la fontaine.

Au programme :

Chants du Choeur d'Hommes « l'Avenir »

Soupe à la courge préparée par les Paysannes Vaudoises

Vin chaud



Renseignements auprès de :

Regula Jaunin - Tél : 079 821 52 72 ou - regula.jaunin@bluewin.ch

Déneigement routes communales et chemins privés

La chaussée et les trottoirs doivent rester libres, y compris autour du triangle du cèdre au croisement de la route des Marettes et de la route de la Scie, ceci tout au long de l'année. La commune, ainsi que le responsable du déneigement, déclinent toute responsabilité en cas de dommage qui pourrait survenir suite au mauvais stationnement d'un véhicule. La Municipalité se réserve le droit de sanctionner si ces directives et la signalisation ne sont pas respectées.

En cas de fort enneigement et d'incapacité momentanée de rejoindre le haut de la route de la Bellangère, les véhicules peuvent être stationnés sur le parking du collège « Les Grands Records » en face de la gare ou au « Pré de Gym » en face du

temple. Il convient d'éviter absolument de laisser tout véhicule dans le virage "En Verdun" (en-dessous de la croisée de la route de la Bellangère et de la route de Sodome).

Il est évident que nous mettons tout en œuvre pour assurer l'ouverture des routes et des chemins privés.

Le déblaiement des cours privées peut se faire d'entente avec le responsable du déneigement, Marc-Olivier Lequint, contre rémunération.



Contacts :

Marc-Olivier Lequint

Tél. 079 733 98 15

Alain Blumenstein, municipal des routes

Tél. 079 290 27 75

Circulation routière - bacs de sel à neige



Chaque hiver, plusieurs bacs de sel à neige sont déposés aux endroits habituels. Le sel est prévu pour une utilisation **sur le domaine public uniquement**, afin de rendre l'endroit praticable. N'hésitez pas à vous en servir en cas de nécessité !

Prochaines manifestations dans la commune

2-3 décembre	Société de Jeunesse : Raclette – Bar ambiance – Grande Salle
4 décembre	Illumination du sapin au milieu du village
6 décembre	Le Lien : repas des Aînés à la Grande Salle
15 décembre	Amicale des joueurs de Tock, repas de Noël - Casino
17 décembre	Vente des sapins de Noël
31 décembre	Amicale des pompiers : Saint-Sylvestre/Nouvel An - Grande Salle

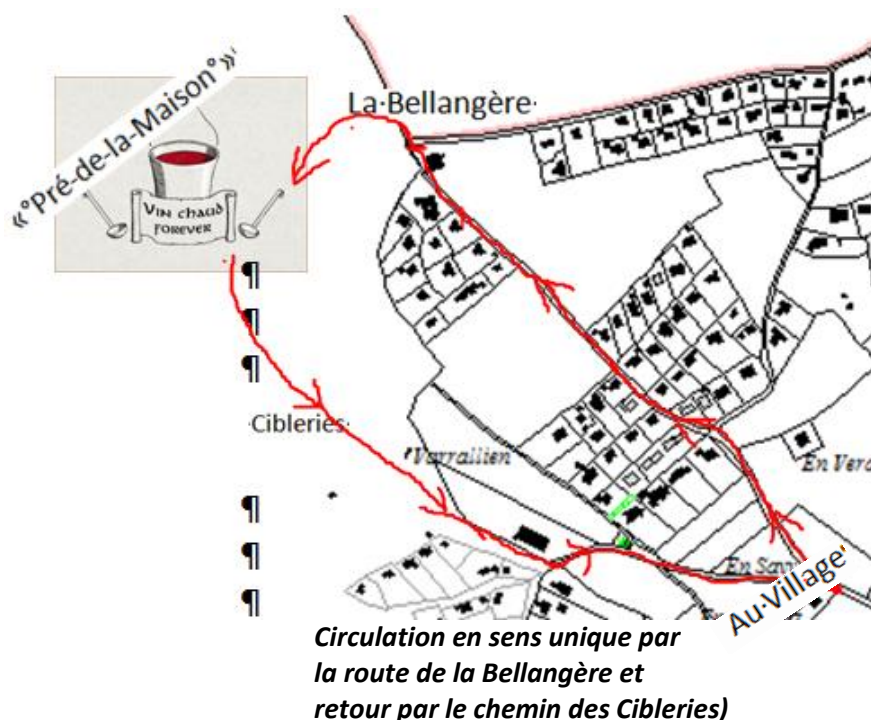


Vente des sapins de Noël



La traditionnelle vente des sapins de Noël se fera dans la forêt au « Pré-de-la-Maison »

samedi 17 décembre de 09h00 à 11h30.



Venez choisir votre sapin sur pied. Il vous en coûtera entre CHF 10.00 et CHF 20.00, selon sa taille, pour un sapin coupé à la minute par un solide bûcheron du Groupement forestier La Colline. Vin chaud compris !

Chenilles processionnaires des pins et des cèdres



Les papillons appelés les processionnaires du pin redoublent d'activité dans la région lémanique depuis les années 1980. Les nids gris argentés qu'ils tissent dans les couronnes des pins se remarquent particulièrement bien. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a décidé de mettre à jour la législation à ce sujet et a prononcé un arrêté en date du 7 décembre 2005 qui stipule que : « **Tous les nids dans les endroits destinés à l'accueil du public (...), dans les jardins et dans les parcs doivent être coupés et détruits par**

le feu. Les communes sont chargées d'appliquer cet arrêté. » Dès lors, nous demandons à chaque propriétaire concerné d'effectuer l'éradication des nids jusqu'au 31 janvier 2017. »

Pour rappel, les poils des chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer de graves troubles ou des réactions allergiques violentes.

Passé le délai du 31 janvier 2017, nous effectuerons un contrôle et si nécessaire entreprendrons les travaux d'élimination aux frais des propriétaires concernés.

En cas de nids difficiles d'accès ou de problèmes, le service forestier reste à votre disposition pour toute information au **022 366 87 78.**



Du côté du Conseil Communal



Nathalie Vez Raymond
Présidente du Conseil Communal

Lors de la cérémonie d'installation des Autorités, jeudi 16 juin 2016, Nathalie Vez Raymond a été élue par ses pairs à la présidence du Conseil Communal. Elle a ainsi pris séance tenant les rênes de l'organe délibérant avec aisance et détermination.

Conseillère communale lors de la législature 2011/2016 et membre de la Commission de Gestion, elle en a assuré la présidence de 2013 à 2016.

Mariée à Christian Raymond depuis 2009, elle a un fils de 12 ans, Louis, né d'un premier mariage.

Elle a grandi à Givrins où ses parents sont venus s'installer en 1967 avec ses deux frères aînés. Ses parents habitent toujours dans leur maison du chemin des Lattes qui était alors une des premières villas du hameau de la Bellangère.

Juriste de formation, elle a travaillé à Genève au sein du département juridique d'une importante société suisse de biotechnologie pendant de nombreuses années, avant de changer d'horizon et d'exercer sa profession dans l'événementiel, ce qui l'a conduite à vivre quelques années en Espagne où elle a dirigé le service juridique de l'organisation d'un grand événement sportif.

De retour en Suisse à Noël 2007, c'est sans hésitation qu'elle est revenue vivre à Givrins, après 20 ans d'absence. Elle a depuis lors cessé ses activités professionnelles afin de se consacrer à sa famille et à ses violons d'Ingres : le sport et la musique, ainsi que les voyages.

Gageons que son parcours de vie riche et équilibré lui donnera tous les atouts pour orchestrer de main de maître les débats du Conseil avec rigueur et dans la plus totale impartialité.

Composition du bureau du Conseil Communal :

<i>Présidente</i>	<i>Nathalie Vez Raymond</i>
<i>Secrétaire</i>	<i>Ludivine Pradervand</i>
<i>1^{er} Vice-Président</i>	<i>Angelo Boscardin</i>
<i>2^{ème} Vice-Président</i>	<i>Pierre Dillenbourg</i>
<i>Scrutateurs</i>	<i>Laurent Schweizer et Marianne Schmidt</i>
<i>Scrutateurs suppléants</i>	<i>Jean-Pierre Berger et Nathalie Gremlich</i>



La fondation suisse pour les proches aidants offre un service professionnel de relève des proches aidants et de présence à domicile reconnu et soutenu par l'Etat. Sa double mission est de prévenir l'épuisement physique et

moral des proches aidant une personne dépendante par une relève de quelques heures par semaine. L'autre mission de la fondation est de promouvoir et valoriser le rôle du proche aidant dans la perspective d'une reconnaissance généralisée.

Antenne de Nyon – Terre Sainte - 079 858 52 51

Coordinatrice : Elvira Rölli – eroelli@pro-xy.ch - Site internet : www.pro-xy.ch

